

ÉLECTION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ICÉA

BULLETIN DE MISE EN CANDIDATURE

Pour vous présenter au poste d'administrateur, vous ou votre organisme devez avoir payé votre cotisation. Vous devez aussi vous assurer que votre mise en candidature est acheminée au plus tard le **mercredi 9 octobre 2019, 13 h 30**, à l'ICÉA.

Nom de la personne qui se présente au conseil d'administration

Organisme représenté

Groupe représenté :

- Groupe 1 organisme socioéconomique (organisme coopératif, syndical patronal, association et ordre professionnel, entreprise)
- Groupe 2 institutions d'enseignement, centres de documentation et bibliothèques, musées et organismes rattachés à ces institutions
- Groupe 3 association, groupe populaire, mouvement d'action sociale, organisme d'animation et de formation
- Groupe 4 membre individuel.

Votre candidature doit être dûment appuyée par une autorité compétente de votre organisme.

Nom de l'autorité compétente

Poste occupé

Signature

Date

Faire parvenir votre bulletin au soin de :
Candidature conseil d'administration ICÉA
par la poste : 4321, av. Papineau, Montréal (Québec) H2H 1T3
par courriel : dbaril@icea.qc.ca

Information : Daniel Baril, 514 948-2039